



LES PERMANENCES JURIDIQUES

La Chambre des Notaires de La REUNION

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat Réunion et la Chambre des Notaires de La REUNION s'engagent à agir de concert en vue d'assurer l'assistance, et l'accompagnement des entreprises artisanales.

Les parties veillent au plan local, à une mutualisation de leurs moyens et de leurs compétences afin de fournir les conseils et les formations les plus adaptés aux entreprises artisanales sur les thématiques suivantes :

- **Protection du patrimoine :**
 - x Déclaration d'insaisissabilité
 - x EIRL et déclaration d'affectation du patrimoine
 - x Régimes matrimoniaux ...

- **Transmission d'entreprise / Succession :**
 - x Donation / Indivision / Cession

- **Gestion de patrimoine et droit foncier :**
 - x Société Civile Immobilière
 - x Propriété foncière et immobilière